

## Honoraires de transaction TTC à la charge de l'acquéreur

(TVA incluse 20%)

Prix de vente	Habitation / Professionnel / Terrain
Jusqu'à 55 000 €	un minimum de 4 500 €
De 55 001 € à 80 000 €	7.5% TTC
De 80 001 € à 160 000 €	6.8% TTC
De 160 001 € à 250 000 €	5.5% TTC
De 250 001 € à 400 000 €	4.8% TTC
Au dessus de 400 000 €	4% TTC
Programme neuf	4.2% TTC

## Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	50 € TTC	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8 € TTC/m <sup>2</sup> de la surface Habitable	8 € TTC/m <sup>2</sup> de la surface Habitable
Etat des lieux location vide	3 € TTC/m <sup>2</sup> de la surface habitable	3 € TTC/m <sup>2</sup> de la surface habitable

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**

**Orpi – 10 Avenue Jehan de Beauce 28000 CHARTRES**

**Honoraires au (12 avril 2019)**

SARL LATOUCHE IMMOBILIER - Capital social de 2 000 € - RCS CHARTRES - Carte professionnelle T n°2801 2017 000 022 810 délivrée par la Préfecture d'Eure et Loir  
Sociétaire GALIAN n°150027X – située 89 rue de la Boétie 75008 PARIS – Montant 120.000 €

La délivrance d'une note est obligatoire.